

## Le Cardinal Kasper et les divorcés-réengagés

09.05.2014 //

"Le pape pense que 50% des mariages ne sont pas valides, Dieu ne justifie pas le péché mais il justifie le pécheur, si on peut recevoir la communion spirituelle, pourquoi pas la communion sacramentelle, vivre comme frère et sœur est un acte héroïque et l'héroïsme n'est pas pour le chrétien moyen..."

Dans une longue interview donnée à la revue américaine « [Commonweal](#) », à l'occasion de la sortie de son prochain livre (« [Mercy, the essence of Gospel and the key to Christian life](#) », [Paulist press](#)), le cardinal Kasper s'est à nouveau exprimé sur la question de l'accès à **la communion des divorcés remariés** civilement, à laquelle il serait personnellement favorable.

Chargé par le pape François d'introduire le consistoire sur la famille des 20-21 février 2014, il s'était déjà prononcé largement sur ce sujet (cf. [Aleteia](#)). Il y était revenu par la suite dans un texte publié dans l'Osservatore Romano du 11 mars suivant (cf. [Aleteia](#)).

Il rajoute ici des **confidences du pape François** et explore une nouvelle piste : si, comme l'a dit Benoît XVI, les divorcés remariés peuvent recevoir la communion spirituelle, ils ne sont donc pas en état de péché grave. Et rien ne s'oppose alors, selon le cardinal, à ce qu'ils puissent communier sacramentellement.

La position du cardinal allemand sur ce sujet sensible et controversé, ne fait pas l'unanimité au sein du Sacré collège, loin s'en faut. Mais le pape a encouragé au débat dans l'Église, en vue des prochains synodes sur la famille et a qualifié la réflexion du cardinal Kasper de « théologie sereine et à genoux ». On ne peut donc l'ignorer.

Voici de larges extraits de l'interview donnée à Commonweal, traduit de l'anglais par Aleteia.

### ***Repentance, absolution et accès à la communion***

« Dans le Credo, nous disons que nous croyons au pardon des péchés. S'il y a eu ce manquement, et que l'on s'est repenti, l'absolution n'est-elle pas possible ? Ma question passe par le sacrement de pénitence, à travers lequel nous avons accès à la sainte communion. Mais la pénitence est la chose la plus importante : le regret de ce qui a été mauvais, et une nouvelle orientation. La nouvelle « quasi famille » ou la nouvelle relation doivent être solides et il faut vivre de façon chrétienne. Un temps de nouvelle orientation – metanoia – serait nécessaire. Pas pour punir les personnes, mais pour une nouvelle orientation de vie, parce qu'un divorce est toujours une tragédie (...) l'absolution n'est-elle pas possible dans ce cas ? Et s'il y a l'absolution, ne peut-il pas y avoir aussi la sainte communion ? Il y a beaucoup d'arguments dans notre tradition catholique qui pourraient permettre d'aller dans ce sens.»

### ***Abstinence, relations sexuelles et adultère***

« Vivre ensemble comme frère et sœur ? Bien sûr, j'ai un grand respect pour ceux qui

font ainsi. Mais c'est un acte héroïque et l'héroïsme n'est pas pour le chrétien moyen. Cela pourrait aussi créer de nouvelles tensions. [Par ailleurs] l'adultère n'est pas seulement un mauvais comportement sexuel. C'est laisser une « *familiaris consortio* », une communion, pour en établir une nouvelle. »

### ***Rigorisme et laxisme***

« Les gens doivent faire ce qui est possible dans leur situation. Nous ne sommes pas toujours en mesure, en tant qu'être humain, d'atteindre l'idéal, la chose la meilleure. Nous devons faire le mieux possible dans une situation donnée. C'est une position qui se situe entre le rigorisme et le laxisme. Le laxisme n'est pas possible, bien sûr, car ce serait contraire à l'appel à la sainteté de Jésus. Mais le rigorisme n'appartient pas non plus à la tradition de l'Église. »

### ***Equiprobabilisme chez Alphonse de Ligori et prudence chez Thomas d'Aquin***

« Alphonse de Ligori était rigoriste au départ. Puis il a travaillé avec des gens simples à Naples et il a vu qu'il n'était pas possible d'être rigoriste. Et il était confesseur. Alors il a élaboré le système de l'équiprobabilisme (...) étant donné que Saint Alphonse de Ligori est le patron de la théologie morale, nous ne sommes pas en mauvaise compagnie si nous nous appuyons sur lui ! Quant à Thomas d'Aquin, il a écrit sur la vertu de prudence, qui ne conteste pas la règle commune, mais dont l'application concrète se heurte souvent à une situation très complexe. Donc, je pense qu'il y a des arguments dans la tradition. »

### ***Validité des mariages aujourd'hui et catéchèse pré matrimoniale***

« Le Pape m'a dit qu'il pensait que 50% des mariages ne sont pas valides. Le mariage est un sacrement. Un sacrement suppose la foi. Et si le couple désire seulement une cérémonie bourgeoise dans une église par ce que c'est plus beau et plus romantique qu'une cérémonie civile, on doit se demander si la foi était là et si il y a eu toutes les conditions pour la validité sacramentelle du mariage, à savoir : l'unité, l'exclusivité et aussi l'indissolubilité (...) Beaucoup de canonistes me disent qu'aujourd'hui, nous ne pouvons pas considérer que les couples donnent véritablement leur assentiment à ce que l'Église demande. Il est nécessaire de souligner et renforcer la catéchèse pré matrimoniale. Souvent cela est fait de façon bureaucratique. Mais nous devons faire de la catéchèse. Nous devons faire beaucoup plus dans la catéchèse par ce que nous ne pouvons pas considérer que tous ceux qui sont apparemment chrétiens ont aussi la foi. Ce ne serait pas réaliste (...) Il doit y avoir un dialogue entre le couple et le prêtre, qui leur explique ce que cela signifie de se marier à l'Église. On ne peut pas prétendre que dans le couple, les deux savent ce qu'ils sont en train de faire. »

### ***Indissolubilité du mariage, justification du pécheur et seconde possibilité***

« Le premier mariage est indissoluble, parce que le mariage n'est pas seulement une promesse entre deux personnes. Il y a aussi la promesse de Dieu. Et ce que Dieu fait, est fait pour toujours. Par conséquent, le lien du mariage reste. Bien sûr, les chrétiens qui ont laissé leur premier mariage ont échoué. Cela est clair. Le problème, c'est quand il n'y a pas moyen de sortir de cette situation. Si nous regardons l'histoire de Dieu dans l'histoire

du salut, nous voyons que Dieu donne à son peuple une nouvelle possibilité. C'est cela, la miséricorde. L'amour de Dieu ne se tarit pas parce qu'un être humain a échoué, si il se repent. Dieu offre une nouvelle possibilité, sans annuler les exigences de la justice : Dieu ne justifie pas le péché. Mais il justifie le pécheur. Beaucoup de ceux qui me critiquent ne comprennent pas cette distinction. Ils pensent : alors, nous allons justifier le péché. Mais non, personne ne veut cela. Mais Dieu justifie le pécheur qui se convertit. Cette distinction apparaît déjà chez Saint Augustin.»

### ***Miséricorde de Dieu et de l'Église***

« Je ne nie pas que le lien du mariage reste. Mais les pères de l'Église avaient une merveilleuse image : en cas de naufrage, on n'obtient pas un nouveau bateau pour se sauver, mais un radeau qui nous permet de survivre. C'est cela, la miséricorde de Dieu : donner un radeau pour survivre. C'est mon approche du problème. Je respecte ceux qui ont une position différente. Mais d'un autre côté, ils doivent regarder qu'elle est la situation concrète d'aujourd'hui. Comment pouvons-nous aider ceux qui se débattent dans ces situations ? J'en connais beaucoup, souvent des femmes. Elles sont très impliquées dans la vie de leur paroisse. Elles font tout ce qu'elles peuvent pour leurs enfants. Je connais une femme qui a préparé sa fille à sa première communion. Le prêtre de la paroisse a dit : la fille peut communier, mais pas la mère. J'ai parlé de cela au pape et il a dit : « non, [une telle chose] n'est pas possible ».

### ***Les éléments de mariage sacramentel présents dans le second mariage***

« Le second mariage, bien sûr, n'est pas un mariage dans notre sens chrétien. Et je serais contre sa célébration à l'Église. Mais il y a des *éléments* de mariage. Je voudrais comparer cette situation avec la façon dont l'Église catholique voit les autres églises. L'Église catholique est la vraie Église du Christ. Mais il y a d'autres églises qui ont des éléments de la vraie Église et nous reconnaissons ces éléments. De la même façon, nous pouvons dire : le vrai mariage est le mariage sacramentel. Le second mariage n'est pas un mariage dans le même sens, mais il en possède des éléments : les partenaires prennent soin l'un de l'autre, ils sont liés exclusivement l'un à l'autre, il y a une intention de permanence, ils élèvent des enfants, ils mènent une vie de prière etc. Ce n'est pas la meilleure situation, c'est la meilleure situation possible. De façon réaliste, nous devrions respecter de telles situations, comme nous faisons avec les protestants. Nous les reconnaissons comme chrétiens. Nous prions avec eux.»

### ***Communion spirituelle et communion sacramentelle***

« Je ne nie en aucune façon l'indissolubilité du mariage sacramentel. Ce serait stupide. Nous devons la faire respecter, et aider les personnes à la comprendre et à la vivre. C'est un devoir pour l'Église. Mais nous devons reconnaître que les chrétiens peuvent échouer et alors, nous devons les aider. A ceux qui disent : mais ils sont en situation de péché, je répondrais : le pape Benoît XVI a déjà dit que ces catholiques peuvent recevoir la communion spirituelle. La communion spirituelle c'est être un avec le Christ. Mais si on est un avec le Christ, on ne peut pas être en état de péché grave. Et si on peut recevoir la communion spirituelle, pourquoi pas aussi la communion sacramentelle ? Je pense que la

position traditionnelle [de l'Église] pose aussi des problèmes. Benoît XVI a beaucoup réfléchi à cela et a dit que ces personnes doivent avoir des moyens de salut et de communion spirituelle. Mais la communion spirituelle va très loin : c'est ne faire qu'un avec le Christ. Pourquoi ces personnes devraient-elles être exclues de l'autre communion ? Être en communion spirituelle avec le Christ signifie que Dieu a pardonné à ces personnes. Ainsi, l'Église devrait être en mesure de leur pardonner, à travers le sacrement du pardon, si Dieu l'a fait. Sinon, il y a une opposition entre Dieu et l'Église, et cela, ce serait un gros problème.»